

est de plus de 6,000 à 1. Il s'agit bien d'un réacteur à l'uranium naturel. N'importe quel spécialiste au monde vous dira qu'il s'agit bel et bien d'un réacteur à l'uranium naturel.

M. AIKEN: Puis-je demander à M. Gray d'éclaircir une affaire que je ne comprends pas bien? Il s'agit d'un passage du rapport DuPont, la conclusion no 5. Voici cette conclusion:

Plusieurs autres considérations favorisent l'aménagement sans retard du réacteur à eau lourde. Parmi ces considérations, on peut mentionner l'accessibilité de l'uranium naturel, l'utilisation économique des neutrons et la possibilité de recourir à l'uranium enrichi lorsque c'est plus économique.

Je n'arrive pas à comprendre en quelles circonstances une centrale à l'uranium naturel peut utiliser de l'uranium enrichi.

M. GRAY: Il s'agirait d'une centrale à l'uranium naturel mal conçue.

M. LEWIS: Le point où se divisent uranium naturel et uranium enrichi ne pose aucun problème grave. Toutefois, quand on se sert d'uranium enrichi, il faut prévoir des dispositifs de surveillance supplémentaires car on doit surveiller constamment la situation isotopique ainsi que l'apparition possible de ce que nous appelons des «risques critiques». Cela veut dire que se produit une hausse intermittente des frais de combustible quand on passe de l'uranium naturel à l'uranium enrichi exclusivement. Quand on passe à un combustible un peu plus riche que l'uranium naturel, on constate cette hausse intermittente du prix du combustible. Il s'agit de savoir si cette hausse intermittente est plus considérable que le léger fléchissement qui se fera sentir par la suite à mesure qu'on utilise un combustible un peu plus enrichi. Dans le cas du rapport no 557 de l'A.E.C.L. daté de 1958, en fonction des coûts de fabrication prévus à cette époque, nous avons trouvé un cas où l'uranium enrichi aurait peut-être été moins coûteux si nous avions pu lui prévoir une irradiation plus longue. Ce n'était qu'une possibilité et c'est pourquoi les ingénieurs ont décidé d'abandonner le projet, vu que le résultat était incertain. Aujourd'hui la situation a changé et nous sommes en mesure de fabriquer l'uranium naturel à bien meilleur compte, de sorte que l'uranium enrichi ne présenterait aucun avantage pour ce réacteur en particulier. En revanche, peut-être serait-il avantageux dans le cas d'autres réacteurs.

M. AIKEN: Si j'ai bien compris, tout ce que vous avez dit, c'est que certains réacteurs à eau lourde pourraient utiliser aussi l'uranium enrichi, mais que ce n'est pas le cas du réacteur à eau lourde dont vous vous servez.

M. LEWIS: C'est bien cela.

M. BRUNSDEN: La question des coûts moyens entre ici en jeu de quelque façon. M. Lewis voudrait-il nous parler de l'envergure des immobilisations?

M. LEWIS: Je préfère m'en abstenir car je ne suis pas très bien au courant.

Le PRÉSIDENT: M. Gray voudrait terminer. Peut-être pourrions-nous lui laisser la parole.

M. GRAY: Vous soulevez là une question très importante et peut-être pourrions-nous y revenir plus tard. Par ailleurs, un autre aspect de l'utilisation de l'uranium enrichi aux États-Unis ne s'applique pas au Canada ni à d'autres pays. M. Davis en parlera probablement plus tard. Les prix actuels de l'enrichissement ne s'appliquent pas nécessairement aux autres pays. Ce n'est peut-être pas le même prix au Canada qu'aux États-Unis. Pour revenir à la question soulevée par M. Brunsdén, on pourrait peut-être décider d'enrichir le combustible en considérant les frais comme immobilisations qui seraient un peu moins élevées tandis que le coût du combustible l'est un peu plus. Cela permet-